

La Dépêche de Brest : journal
politique et maritime ["puis"
journal de l'Union républicaine
"puis" journal républicain [...]

Union républicaine (France). Auteur du texte. La Dépêche de Brest : journal politique et maritime ["puis" journal de l'Union républicaine "puis" journal républicain quotidien "puis" quotidien républicain du matin].... 1897-10-18.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

JOURNAL RÉPUBLICAIN
Quotidien du MatinBUREAUX :
29, RUE DE LA RAMPE, BREST
Champ-de-Bataille

ABONNEMENTS

Finistère et limitr. 1 an, 20 f.; 6 m., 11 f.; 3 m., 6 f.
France..... — 28 — 15 — 8
Colonies..... — 32 — 17 — 9Les Abonnements partent des 1^{er} et 16
et sont payables d'avance.La Dépêche
DE BREST

Rédacteur en Chef : Louis COUDURIER

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

Par fil spécial

BUREAUX :

29, RUE DE LA RAMPE, BREST
Champ-de-Bataille

INSERTIONS

Annonces..... 0 fr. 30 la ligne
Réclames..... 0 50 —
Faits Divers..... 1 — —

Tarif décroissant

pour les annonces plusieurs fois répétées.

A PENMARCH

INAUGURATION DU PHARE D'ECKMÜHL

La matinée à Quimper

(De notre envoyé spécial)

Quimper, le 17 octobre.

Comme quelqu'un exprimait en sa présence le regret qu'une chapelle n'ait pas été élevée sur l'un des promontoires dont les rocs aigus forment l'extrême pointe de Bretagne, afin de sanctifier ces parages dangereux aux navigateurs et d'appeler sur eux, avec toutes ses bénédictions, la clémence céleste, l'amiral Réveillère — il le rapporte en ses *Trois Caps* — répondit qu'un phare puissant, pour conjurer la Camarde, serait, là, infiniment plus efficace à nos marins.

Le vœu qu'il exprimait ainsi, la générosité de feu la comtesse de Bloqueville, l'a réalisé, et le gouvernement de la République a pour sa large quote-part contribué à la faire passer du domaine des désirs platoniques dans le champ des faits accomplis. Dans quelles conditions ? Nous l'avons dit, hier encore, à nos lecteurs.

Mais pourquoi faut-il qu'à la joie que l'on éprouve à contempler la lumière protectrice dont les rayons jaillissent dans les ténèbres, à ceux qui passeront au large : « La terre est là, la terre, c'est-à-dire le repos, la sécurité, avec vos affections, vos tendresses, les vieux pères qui vous demandent, les belles filles qui attendent votre retour, les épouses fidèles et les tendres enfants endormis et bercés par le bruit cadencé du flot qui bat vos grèves, mais la terre avec ses abords perdus, ses rochers traîtres, ses monstres de pierre prêts à vous dévorer au moment où vous croiriez toucher le seuil de l'humble Eden », pourquoi faut-il qu'un regret se mêle aux chants de fête ?

On aurait aimé voir la cérémonie d'inauguration du phare de Penmarc'h entourée de toutes les pompes officielles. On aurait souhaité la venue du ministre auquel ressortissent les phares et leur personnel, si vaillant, si dévoué, qu'il est en objet d'admiration pour toutes les populations bretonnes. Une raison puissante, la prochaine rentrée des Chambres, dit-on officiellement, a retenu M. Turrel à Paris, à l'heure où M. Boucher allait à Nancy inaugurer une école de commerce ; où M. Hanoulin se préparait à recevoir, à Saint-Quentin, les hommages de ses anciens camarades du lycée ; où l'amiral Besnard prenait le train pour Châteaudun, où il prononcerait devant un monument tout battant neuf le panégyrique des défenseurs de cette ville.

Voilà l'officielle version. A l'oreille on en chuchote une autre, et une autre encore.

La première de celles-là attribue l'absence du ministre des travaux publics à une question de tact. Il lui eût été difficile, dit-on, de prononcer un discours politique au cours duquel il glorifierait la République en présence des héritiers de Mme de Bloqueville, tous monarchistes, affirmant.

Et puis, dit-on encore plus loin, il y a eu des tiraillements entre certains services, chacun voulant s'attribuer l'organisation et les honneurs de la cérémonie qui, de fait, se trouve réduite à une fête intime.

Triste, tout cela, et pas politique. Résultat : lorsqu'à 9 h. 45 est arrivé M. Quinette de Rochemont, représentant le ministre des travaux publics, les cris de « Vive la République ! Vive Turrel ! » ont un instant éclaté, et c'est dans un silence de mort, que, sur le parcours pavé dans un dernier reste d'espoir, a défilé le cortège.

A midi, un banquet réunissant, en l'un des hôtels de la ville, MM. Bourdelle, directeur des phares ; Viguière, préfet ; de Kerjégou ; Delobeauf et Halléguen, sénateurs ; Hénon, Le Borgne et Le Myre de

Villiers, députés ; Porquier, maire de Quimper ; Quinette de Rochemont et le commandant Lefèvre, représentant les ministères des travaux publics et de la marine ; Houet du Tilly, ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie ; Considère, ingénieur des ponts et chaussées ; Davout d'Auerstedt, fils du grand chancelier de la Légion d'honneur représentant son père ; Eyraud, Dessères, Héraud, Salves, inspecteurs généraux des ponts et chaussées ; Valre, entrepreneur ; Marbeau, architecte, et quelques autres de nos confrères de la presse parisienn.

Quelques minutes avant le repas, M. Quinette de Rochemont avait donné les meilleures assurances du monde à une délégation des pêcheurs de Concarneau, venue pour lui demander de modifier les dispositions des secteurs éclairés du feu de l'île aux Moutons.

De Quimper à Penmarc'h

Si les curieux n'étaient point fort nombreux sur le parcours suivi par le cortège, entre l'hôtel de l'Épée où les invités du ministre des travaux publics avaient déjeuné et la gare, en revanche, hors la ville, ils se pressaient aux barrières des passages à niveau, s'échelonnaient derrière les haies et, ô ironie ! le train passant rapide, remorqué par une locomotive décorée de drapeaux et de feuillage tranchant joliment sur ses cuivres étincelants, leur arrachait des cris de : Vive le ministre ! vive Turrel ! et des bravos qui couvraient les sonneries joyeuses des clairons.

Il en fut ainsi jusqu'à Pont-l'Abbé, où les voitures destinées à transporter à Penmarc'h les personnalités composant le cortège disparaissaient noyées emmi une foule que les caracolades de quatre bons gendarmes maintenaient non sans peine, et le long des rues de la petite ville, bigoudins, hommes, femmes, enfants, nous regardaient défilant, nous saluant d'un aimable sourire, d'un bon mot parfois.

Or, si se trouve que ces personnages qu'ils admirent fort en la modeste pompe de cette caravane de locatis, sont infiniment moins pittoresques qu'eux, soyons net, donnent en leurs habits noirs, sous le chapeau haut de forme, une sensation plutôt gaie.

Quelle plume saura jamais peindre l'horreur d'un gibus se détachant sur un fond d'arbres ou sur un horizon de mer qui se brise contre des récifs et les couvre de ses embruns ?

Heureusement, des épaulettes d'or et des képis galonnés d'argent viennent jeter quelque éclat sur les grisailles de nos pardaillous.

Le son d'or des cloches bretonnes jusqu'à nous s'égrenent dans l'air.

C'est Plémennec, d'un joyeux carillon, nous souhaite la bienvenue. Un tournoi de route, et tout là-bas dans le lointain blond, deux silhouettes se dressent blanches aussi, mais aériennes, quasi transparentes, irrédées presque ; l'une, plus grande, semble la tutrice de l'autre. Elle est svelte, d'une rare élégance.

Attirante, elle nous appelle, nous attend.

Ce sont les phares d'Eckmühl, l'ancien et le nouveau. Des bouquets d'arbres nous les cachent. Nous les retrouvons, puis nos yeux ne perdent plus ce fut qui grandit, grandit et tout à l'heure nous écrasera de sa hauteur.

Cependant, sur le ruban gris de la route, les groupes se font plus nombreux, puis deviennent denses, au point que les voitures doivent ralentir leur allure.

Nous avons dépassé le bourg de Penmarc'h, tout encombré de marins venus de Saint-Guénolé, d'Audierne, de Concarneau, des Quimpérois et des Quimpéroises.

Aux auberges, les voitures s'entassent. On assiège les chevaux de bois, on danse sous les tentes où, à un banquet populaire, M. Cosmao fit ce midi l'historique du phare d'Eckmühl, où l'on but au président de la République et, quand nous passons les grilles du phare, nous sommes salués par

les accords de la *Marseillaise* et ceux de l'hymne russe, joués à la fois par la fanfare du Guilvinec et des sonneurs de biniou.

Au phare

Comme mû par une sorte de sentiment religieux, chacun se découvrit lorsque nous pénétrâmes dans le vestibule du phare d'Eckmühl. C'est que l'on ressentit une impulsion complexe. Les tables de marbre où sont inscrits les hauts faits du vainqueur d'Auerstedt, où sont gravés les volontés dernières de Mme de Bloqueville, la plaque de bronze qui garde pour les générations à venir les noms des hommes qui collaborèrent à l'exécution des dernières volontés, tout cela donne à cette antichambre aux vagues aspects de crypte une apparence de chapelle mortuaire.

Pourtant les symbolismes païens, quelque chrétienne que fut la pensée des fondateurs du phare, hantent plutôt la pensée en ce lieu que les mythes catholiques.

La flamme qui brille au sommet du phare semble l'âme vivante incarnée de Mme de Bloqueville et les éclairs qu'elle lance sur l'océan qui hurle, les rayons de sa bonté répandant sur les flots et les rendant meilleurs.

Cependant, par petits paquets d'une vingtaine de personnes, commence l'ascension des trois cent douze marches fichées dans la céramique claire des revêtements et dont l'imposante révolution d'une hélice continue conduit au niveau de la galerie aérienne.

Ici c'est l'épreuve des poumons et aussi des volontés.

On s'égrené en route et quelques-uns, harassés dans l'enfoncement des baies, par où pénétrèrent les rayons du jour déclinant, s'arrêtent et reprennent haleine.

D'autres, plus ingambes, d'un trait lent, montent et parviennent dans la salle supérieure immédiatement située au-dessous des optiques et dans laquelle un bronze, réduction de la statue du maréchal, accueille ses hôtes d'une heure.

Très simple, un homme est là qui donne quelques explications aux représentants des ministères. C'est un savant, un grand savant, l'un de ceux dont on peut dire que l'Europe nous l'envie.

« Tout à l'heure, messieurs, dit-il, vous prononcerez le *fat lui* et la lumière à votre commandement se fera. Je pourrais vous proposer de mettre vous-mêmes le phare en marche, mais je crains que vous ne soyez pas familiers avec ces délicats appareils et vous ne pourriez vous rendre compte de la rapidité avec laquelle nous pouvons l'allumer, en doubler ou réduire la puissance lumineuse. Ou bien, encore, en cas de brume, mettre en marche le signal sonore. »

Sur l'invitation de M. Le Myre de Villiers, ce sont deux jeunes héritiers de Mme de Bloqueville, le fils du général Davoust, un élève à l'école Saint-Cyr, dont le casar met une jolie note rouge et blanche parmi les cristaux des optiques et les cuivres luisant comme de l'or, et M. le comte Viguière qui, les premiers, pénétrèrent dans la lanterne et donnèrent par le téléphone l'ordre de faire jaillir la lumière et le son.

Au hurlement de la sirène, répond le grondement de la mer qui déferle.

Mais, en bas, la foule qui l'a perçu, lance dans les airs ses acclamations, tandis qu'au loin les chevaux s'ébranlent et que les bestiaux au pâturage s'enfuient. Des musiques montent jusqu'à nous et des fusillades éclatent, sèches.

Au loin, un steamer qui descend dans le sud-ouest salue de son pavillon la flamme bienfaisante.

La remise du monument a eu lieu dans la salle des machines.

Des discours ont été prononcés par M. Le Myre de Villiers, qui remet le phare au gouvernement de la République, et par M. Quinette de Rochemont qui, en l'ab-

sence du ministre, prend possession du phare.

La remise des décorations

Il est ensuite procédé à la remise des décorations.

Ont été nommés :

Officier de l'instruction publique, M. Considère, ingénieur en chef ;
Officiers d'académie, MM. Duperrier, ingénieur à Quimper ; Marbeau, architecte à Paris ; Després, directeur des aciéries du Mans, et Blondel.

Des médailles d'honneur ont été remises à M. Arhan, surveillant des travaux de maçonnerie du phare.

Enfin, les récompenses ci-après ont été accordées au personnel du bateau de sauvetage de Saint-Guénolé qui a porté secours, le 26 mars, au trois-mâts *Santa Maria*, venu s'échouer sur la plage d'Audierne :

Médaille d'or de 2^e classe à M. Aufret, patron ; médaille d'argent de 2^e classe au matelot Le Cloarec et témoignages officiels de satisfaction aux matelots, Tanneau, Baltez, Biger, Cornec, Brifo, Kervarec, Tanneau Ledonne, Hélias et Clamecy, cocher à Gouesnach.

E. Chesneau.

NOS TÉLÉGRAMMES

Par Fil spécial

Paris, le 17 Octobre, 9 h. 1/2 soir.

LE DISCOURS

naufage, tel que celui du *Drummond-Castle*, dont les circonstances tragiques sont encore dans toutes les mémoires.

Mort d'un agent consulaire français

On annonce la mort, à Huelva de Vogeli, l'agent consulaire de France.

Arrestation mouvementée d'un assassin

Depuis quelques temps, la gendarmerie de l'Aude recherchait un Espagnol qui avait assassiné, près de Limoux, pour le voler, un de ses compatriotes.

Hier, vers six heures du soir, les gendarmes de Tuchan, rencontrèrent l'assassin, dont ils avaient le signalement, près de Tuchan, dans la direction de Taulieu, sur le limite du département des Pyrénées-Orientales.

Un des gendarmes sauta sur l'Espagnol, qui se défendit avec acharnement et entraîna un gendarme vers un ravin, dans lequel il le précipita.

Dans sa chute, le gendarme se cassa une jambe et reçut des contusions graves. Le brigadier de gendarmerie, qui accompagnait au secours du camarade, sauta sur l'Espagnol pour le faire prisonnier, mais l'assassin, doué d'une force herculéenne, opposa une vive résistance. Il allait subir au brigadier le même sort qu'à son gendarme et le précipiter dans le ravin, quand ce dernier, se voyant perdu, prit son revolver et, à bout portant, en déchargea deux coups dans la poitrine de l'Espagnol, qui tomba foudroyé.

La mort a été instantanée.

Les souverains russes à Cobourg

Cobourg, 17 octobre.

Le tsar et la tsarine, le grand-duc et la grande-duchesse de Hesse, sont venus rendre visite au duc et à la duchesse de Cobourg.

INCENDIES

Le Havre, 17 octobre.

Un violent incendie vient de se déclarer aux forges et chantiers de la Méditerranée. Les pompiers essayent d'enrayer le sinistre. Toutes les autorités locales sont sur les lieux.

Alger, 17 octobre.

Un incendie s'est déclaré ce matin dans un magasin renfermant des fournitures spéciales pour les navires, situé sur les quais d'Alger.

Le magasin contenait une assez grande quantité de goudron, d'huiles et d'essences diverses.

Une épaisse colonne de fumée a empêché les pompiers de pénétrer dans l'intérieur. Cinq pompiers se sont vus fonctionner.

Les marins de la défense mobile et les marins russes de la frégate *Vestnik*, ainsi qu'un détachement des troupes de la garnison, sont sur les lieux.

Un pompiers a été blessé.

Tours, 17 octobre.

Un incendie a détruit, cette nuit, une boulangerie appartenant à M. Babin.

De l'incendie sonnaire faite ce matin, il semblerait résulter que ce désastre est dû à la malveillance.

Bénédictin de drapeaux

Berlin, 17 octobre.

Ce matin, devant la statue de Frédéric le Grand, il a été procédé à la bénédiction de 68 nouveaux drapeaux, en présence du corps des généraux et amiraux et des officiers étrangers invités.

Une foule immense assistait à la cérémonie. L'empereur a adressé une allocution aux troupes auxquelles il a fait présenter les armes en personne.

Les quatre plus âgés princes impériaux ont défilé avec une compagnie des gardes du corps.

L'impératrice a assisté à la cérémonie, du haut du balcon du palais.

NAVIRE PERDU

Catasphe en perspective

Une dépêche de La Havane annonce que le vapeur de cabotage *Triton* s'est perdu sur la côte septentrionale de la province de Pinar-Del-Rio.

On craint que plus de deux cents passagers, tant civils que militaires, et trente hommes d'équipage aient péri.

AFFAIRES GRÉCO-TURQUES

La question des Thessaliens

Athènes, 17 octobre.

La commission chargée de la question du retour des Thessaliens part aujourd'hui pour Lamia afin de se mettre en relations avec Edhem-Pacha.

Retour des plénipotentiaires turcs

Constantinople, 17 octobre.

Les plénipotentiaires chargés par le gouvernement grec de négocier le traité de paix définitif sont arrivés ce matin sur l'ionie, de la Compagnie panhellénique.

Ce sont le prince Mavrocordato et M. Stefanon, qui accompagnent M. Naoum, président du tribunal consulaire; Zafostas, ex-secrétaire de la légation; Caradjia et Baltazis.

Manque de « respectabilité »

On dit que les cinq aides de camp du ministre de la guerre viennent d'être exclus à la suite d'une scène de désordre dans une maison publique.

Les Anglais à Lagos

Détachement attaqué par les Baribas

Londres, 17 octobre.

Les nouvelles reçues de Lagos annoncent qu'un détachement de 80 Hottentots, sous le commandement du capitaine Humphrey, a été attaqué par les Baribas, qui l'auraient pris pour un détachement français.

L'attaque a eu lieu à Flesha, à l'ouest de Schaki, dans le pays de Yoruba.

Les forces de l'ennemi comprenaient plusieurs milliers d'hommes.

Les Hottentots se sont conduits avec une grande bravoure, mais ont été vaincus par Schaki, ayant seulement six blessés, tandis que les pertes des Baribas s'élevaient à 300 tués ou blessés.

L'échouage de la « Néva »

Le Havre, 17 octobre.

L'échouage de la *Néva* est dû à une grosse manœuvre.

Six matelots, qui ne faisaient pas partie de l'équipage et allaient à Dunkerque rejoindre un autre navire, étaient en un tel état d'ébriété et le vacarme était tel qu'il était impossible à l'équipage d'entendre les ordres du capitaine.

Côte en détresse

Cherbourg, 17 octobre.

Hier après-midi, le bateau-pilote n° 7, le *Harve*, a rencontré en mer, à l'ouest des Casquets, un cotre anglais, le *Courier*, de Guernsey, complètement dématé et enrivé en vue de Cherbourg, a fait des signaux de détresse. Le remorqueur *Patience* est parti à leur secours pour les conduire au port de commerce.

CHRONIQUE LOCALE

La température. — La dépression qui affectait hier le nord-ouest de l'Europe s'est reportée à l'est. Le baromètre, qui a baissé de 2 mm à Valentin, est en hausse de 5 mm à Brest et de 7 mm à Saint-Malo. On trouve 742 mm à Brest, 740 mm à Saint-Malo, 740 mm à Valentin, 740 mm à Cherbourg, 740 mm à Lorient, 740 mm à Quimper, 740 mm à Nantes, 740 mm à Paris, 740 mm à Moscou, 740 mm à Saint-Petersbourg, 740 mm à Constantinople, 740 mm à Charkov.

Observations météorologiques relevées à l'observatoire de Brest, le 16 octobre, à huit heures du soir, et le 17 octobre, à sept heures du matin et à midi : Hauteur barométrique à zéro et au niveau de la mer : 740.3, 740.3, 740.3. — Température en degrés centigrades : 15.8, 15.2, 17.4. — Etat hygrométrique : 87, 84, 80. — Pluie tombée du 16 au 17 octobre : 0 mm. — Direction et force du vent : S. S. O. 6, S. S. O. 6, S. S. O. 6.

Heures des marées. — Aujourd'hui 18 octobre : Pleine mer à Brest, à 8 h. 19 du matin et à 8 h. 53 du soir; basse mer à 2 h. 17 du matin et à 2 h. 49 du soir. Demain 19 octobre : Pleine mer à Brest à 9 h. 34 du matin et à 10 h. 23 du soir; basse mer à 3 h. 37 du matin et à 4 h. 11 du soir.

Calendrier. — Aujourd'hui 18 octobre, saint Pierre. — Lever à 6 h. 37, coucher à 5 h. 4. Lune : lever à 1 h. 37 du soir; lever à 10 h. 19 du matin. 19 octobre, saint Sabinien. — Soleil : lever à 6 h. 27, coucher à 5 h. 2. Lune : lever à 2 h. 4 du soir; lever à 1 h. 30 du matin.

Ephémérides. — 1697. Prise de possession de Bangkok (Siam) par le maréchal de camp Des Farges.

LE DÉPART DE L'URUGUAY

Le paquebot des Chargeurs-Réunis *l'Uruguay*, chargé de prendre les troupes d'infanterie et d'artillerie de marine, destinées au Soudan, était entré avant-hier soir, à 6 h. 15, en rade, mais la brume l'avait empêché de se faire reconnaître.

Il avait pris son mouillage en dehors de la rade-abri.

Hier matin, à 6 h. 55, il hissait son numéro de compagnie au faite du grand mât pour se faire reconnaître.

Embarquement des troupes

A six heures, hier matin, les troupes destinées à prendre passage sur ce paquebot quittaient leurs casernes respectives et se rendaient au pont Guydon, où elles s'embarquaient sur le *Poulmic*, remorqueur de la direction des mouvements du port, ayant mission de les transporter en rade.

Le *Poulmic* remorquait également un chaloupe chargé des bagages.

A 6 h. 1/2 le *Poulmic* arrivait près de l'*Uruguay*, mais la mer était tellement grosse qu'il lui fut impossible d'accoster.

Les troupes furent placées l'un après l'autre dans une chaise et hissés à bord de l'*Uruguay* à l'aide d'un palan.

L'embarquement se termina à 9 h. 1/2, heure à laquelle l'*Uruguay* appareilla. Après avoir évolué, il sortit de rade, à onze heures, faisant route sur Bordeaux, où il va faire escale avant de se rendre au Soudan.

Malgré le mauvais temps et l'heure matinale, une foule de curieux n'a cessé de stationner sur le boulevard de la Marine, sur la route d'Alger, ainsi que sur la jetée du port de commerce.

Parents et amis agitaient leurs mouchoirs en signe d'adieu, mais ces signes ne pouvaient guère être aperçus par les troupes, tellement étaient violents le roulis et le tangage qu'imprimait à l'*Uruguay* la violence des vagues.

BAGARRE RUE SUFFREN

Le bruit courait, hier soir, qu'une bagarre épouvantable avait eu lieu rue Suffren, entre militaires, marins et civils. On ne parlait de rien moins que de coups de couteau échangés.

Après enquête, l'affaire se réduit à une de ces batailles fréquentes entre hommes qui ont vidé quelques verres de trop.

La cause ? Cherchez la femme. Quoi qu'il en soit, des injures et même quelques coups de poing furent échangés dans un café, vers 8 h. 1/2 du soir, entre deux soldats, trois civils et un marin.

La bataille, commencée en face de l'escalier du Commandant, se continua jusqu'à la place Médiane.

Les agents arrivèrent et dispersèrent la foule qui s'était attroupée.

Aucune arrestation n'a eu lieu.

Les candidats reçus à Saint-Cyr. — Dans la liste des candidats définitivement admis à l'école militaire de Saint-Cyr figure le nom de M. Elégodt.

M. Elégodt a été admis avec le n° 149.

Lycée. — M. Chalory, professeur de mathématiques au lycée de Brest, est nommé, en cette même qualité, au lycée de Rouen.

M. Chalory remplacera M. Lapointe, nommé à un autre poste.

M. Lagrange, professeur de mathématiques au lycée de Poitiers, remplacera M. Chalory au lycée de Brest.

M. Bourel, ancien chargé de cours de sciences physiques et naturelles au lycée de Quimper, a obtenu un congé d'inactivité.

M. Moulin, professeur d'histoire au lycée de Rodez, remplacera au lycée de Quimper M. Cavallier, chargé provisoirement du cours d'histoire au lycée de Bayonne.

En remplacement de M. Moine, M. Lenoir, préparateur au lycée de Cherbourg, est nommé au même titre au lycée de Brest.

Un coup de vent. — Hier matin, le soleil s'était levé dans un ciel relativement pur. La matinée fut belle et l'on espérait une journée exceptionnelle.

Malheureusement un coup de vent s'est élevé vers trois heures de l'après-midi. De gros nuages se sont amoncelés et la pluie, se mettant à tomber, a mis en fuite les promeneurs fort nombreux.

Comme le mauvais temps continuait au dehors, par suite d'une dépression atmosphérique, l'observatoire de la marine a donné ordre au sémaphore du Parc-auduc de maintenir le cône sud.

Vers sept heures, une averse s'est produite et la soirée a été relativement belle.

L'escroquerie à la ferraille. — Vendredi dernier, un individu resté inconnu allait au magasin de MM

Me surpris, hier soir, par le garçon d'écurie de M. Soufflot, aubergiste, route de Paris, coupant les crins de la queue d'un cheval.

La Gall a été mise en état d'arrestation. Il est certain qu'il a des complices.

Des mutilations du même genre ont été constatées, hier, dans diverses écuries, notamment à l'hôtel du Lion d'Or. Les crins de chevaux se vendent de 2 fr. 25 à 3 fr. 50 la livre. C'était donc une exploitation lucrative.

Objet perdu. — M. Quéguiner, élève en pharmacie, rue d'Aiguillon, a perdu, hier, un porte-monnaie en cuir jaune, contenant de 10 à 13 francs.

Pleyben

Arrestations. — Deux jeunes gens, Le Goff (Yves), journalier, âgé de 19 ans, et Le Gars (Hervé), cordonnier, âgé de 22 ans, demeurant au bourg de Pleyben, ont été arrêtés par la gendarmerie pour une somme de 16 francs, au préjudice de Le Roux (Laurent), aubergiste à Pleyben, effectué dans la nuit du 14 au 15 octobre.

Pour pénétrer dans la maison, les malfaiteurs ont brisé une vitre; le tiroir du comptoir n'étant pas fermé, le leur a été facile de s'emparer du contenu. Ils ont été interrogés à leur tour d'abord nié, mais, mis en face de l'évidence, ils ont avoué.

Quimerch

Eau potable. — Le bourg de Quimerch, déjà favorisé sous différents points de vue, va de plus être doté d'une canalisation d'eau potable.

Grâce au généreux don légué dans ce but, ainsi qu'à l'intelligente initiative de la municipalité, qui a su vaincre certaines résistances et activer les formalités nécessaires, les habitants du bourg posséderont, vraisemblablement avant l'année prochaine, des bornes-fontaines, qui leur fourniront une eau dont la quantité ne cédera rien à la qualité. L'implantation du réservoir et le piquetage de la canalisation sont déjà faits; d'ici peu de jours, les travaux seront dans la période d'exécution.

Châteaulin

La foire. — Si les temps vont bien rester pluvieux, la grande foire de demain prochain d'être fort bonne et bien suivie. De nombreux marchands forains sont déjà arrivés de tous côtés; un manège de vélocipèdes, un point de vue, etc., sont aussi installés sur le Champ-de-Bataille.

On va profiter de la foire Saint-Luc pour inaugurer le champ de foire nouvellement construit.

LA RÉGION BRETONNE

COTES-DU-NORD

Saint-Brieuc

Tribunal de simple police. — Dans la dernière audience de simple police, les condamnations suivantes ont été prononcées: 9 pour ivresse, 1 pour délit d'ordures sur la voie publique, 4 pour fermeture tardive de débit, 3 pour tapage nocturne, 8 pour infraction à la police des mœurs, 1 pour dépôt de matières fécales dans un jardin, 1 pour lavage de voiture sur la voie publique, 6 pour infraction à la police du roulage, 6 pour violences légères, 1 pour jet de pierres dans les rues; soit en tout 34 condamnations.

Bruit de tentative de déraillement. — A l'arrivée du train de Pontivy, à six heures du soir, le bruit courait qu'une tentative de déraillement avait été commise dans l'après-midi à Saint-Gerard.

Quelques heures tardives, nous n'avons pu vérifier le fait.

Saint-Donat

Nomination du maire. — Le conseil municipal de Saint-Donat a, dans sa dernière séance, procédé à l'élection du maire, en remplacement de M. Cosson, révoqué au sujet de son attitude lors de la dernière élection.

M. Georges de Castellani a été élu maire, à l'unanimité des membres présents.

Guingamp

Bœuf furieux. — A la dernière foire, un bœuf furieux a jeté l'épouvante parmi la foule. L'intervention de la police et de quelques personnes ont empêché cet animal d'occasionner de graves accidents. Un gendarme a été roulé, mais heureusement n'a pas été blessé. On a pu enfin maîtriser le bœuf et on l'a abattu aussitôt.

Plouasne

Un incendie. — Un incendie, attribué à la malveillance, a totalement dévoré un tas de fagots, estimé à 175 fr. et appartenant au sieur Pierre Gouillon, boulangier à Plouasne.

L'auteur volontaire de cet incendie est demeuré inconnu. Un individu soupçonné a pu justifier de l'emploi de son temps.

MORBIHAN

Lorient

A la sous-préfecture. Le bail de l'hôtel de la sous-préfecture est, sur le point d'expirer; la commission départementale examine en ce moment les offres qui lui sont faites à la Nouvelle-Ville et à l'Intramuros pour un nouveau local.

Médaille de sauvetage. — Le ministre de la marine a décerné une médaille d'argent de 2^e classe au matelot Labrut, déjà titulaire d'un témoignage de satisfaction pour sauvetage d'un homme à Lorient, le 26 avril 1897, et un témoignage de satisfaction au préposé des douanes Pocran pour sauvetage d'un jeune homme à Lorient, le 13 juin.

Le budget de la marine française pour l'année 1898

On lit dans le Yacht:

Le total des dépenses inscrites au budget de la marine pour 1898, tel qu'il a été présenté à l'examen de la commission du budget, s'élève à 284.800.000 fr. en chiffres ronds.

Il dépense d'environ 28 millions le total des dépenses inscrites au budget de 1897. La plus grosse partie de cette différence est consacrée à l'accroissement des chapitres relatifs aux constructions neuves. En 1897, les sommes votées pour ces chapitres s'élevaient à 73 millions et demi pour le service des constructions navales, 7 millions et demi pour l'artillerie, 2 et demi pour les dépenses sous-marines, soit un total de 83 millions et demi. L'année prochaine, les constructions navales allaient dépenser pour les constructions neuves 92.300.000 fr., l'artillerie 7 millions et demi, les dépenses sous-marines 2 millions, soit un total de 101 millions et demi, c'est-à-dire un peu plus du tiers du budget de la marine.

Les dépenses d'entretien et de réparations de la flotte s'élèveront à 14 millions et demi pour le service des constructions navales et à 30 millions et demi pour l'ensemble des services. Elles sont supérieures de 4 millions et demi aux chiffres du budget de 1897. Les réductions faites par le Parlement sur les chapitres correspondants du budget depuis plusieurs années ont eu de déplorables résultats, des retards dans les changements de chaudières usées, ainsi que dans la transformation des machines et de l'artillerie. Elles entraîneront ultérieurement de grosses dépenses. Les dépenses d'entretien de la flotte et de réparations est d'ailleurs fatale. Elle est une conséquence de l'augmentation du nombre des navires, des progrès incessants de l'industrie mécanique et de l'artillerie. Elle s'accroît encore plus vite qu'on ne se l'imagine, par suite de la complication et de la délicatesse excessives des bâtiments actuels. L'entretien de la marine, d'ailleurs, n'utilise pas toujours très bien ses crédits. Une part toujours trop forte est consacrée à donner satisfaction aux idées particulières des commandants de navires et d'escadres sur les aménagements, la disposition du petit armement, des kiosques de cartes, etc. Elle est dissipée en travaux peu intéressants en eux-mêmes, mais qui n'ayant qu'une influence infime sur la valeur militaire des bâtiments, sont de ce chef inutiles.

D'après le budget de l'année prochaine, la marine aura en outre à mettre en chantier en 1898: deux cuirassés d'escadre, un à Lorient, un à Brest, un croiseur cuirassé, 9.500 tonnes à Cherbourg, cinq torpilleurs d'escadre et un de 1^{re} classe.

La marine aura donc fort à faire pour mettre en train et organiser un ensemble de travaux aussi considérables. Plus que probablement, elle sera obligée de reporter au commencement de l'année prochaine une partie des mises en chantier qui auraient dû être faites cette année. Il est douteux qu'elle puisse faire plus jusqu'à la fin de 1898. Cette circonstance, due au manque de développement de l'industrie française, occasionnera sans doute un revirement d'opinion au sujet du projet Lockroy. Augmenter notre marine est très bien, mais il faut certes mieux en rester là que de recourir aux moyens que comporte ce projet.

Parmi les travaux prévus au chapitre des réparations, il en est qui est intéressant de signaler, parce qu'ils auront pour effet d'augmenter à peu de frais la valeur militaire de notre flotte.

Ainsi les chaudières du *Hoche*, du *Requin*, du *Terrible*, de l'*Amiral Baudin* doivent être changées et remplacées par des chaudières multitubulaires. Les machines du *Hoche* seront également transformées, et sur ce cuirassé, qui est en surcharge, on profitera des réparations pour installer une partie des superstructures inutilisées. De même, la grosse artillerie du *Requin* et du *Courbet* sera remplacée par des canons plus modernes, c'est-à-dire plus puissants et plus légers. Enfin la tourelle centrale du *Baudin* sera déchargée et remplacée par un réduit cuirassé.

Grâce aux sommes considérables affectées aux constructions, le programme des mises en chantier est assez chargé.

Il faut espérer qu'en 1898 la marine apportera dans sa réalisation moins de retard que cette année. Depuis le vote de la loi du 13 juillet 1896, la Marine a mis en construction: un cuirassé à Brest, le *Yves*, une station de station de 7.500 tx à Lorient, le *Jurien de la Gravière*, une canonnière de station à Lorient, la *Décidé*, deux croiseurs de station de 3^e classe, le *d'Estrees* à Rochefort, l'*Inférieur*, commandé à l'industrie, deux contre-torpilleurs d'escadre, la *Halbarte* et le *Fauconneau*, et six torpilleurs. Vu le disponible créé sur le budget de 1897, par suite de retards dans les commandes, la marine a confié à l'industrie privée en plus des prévisions budgétaires, la construction d'un contre-torpilleur d'escadre de 300 tx, l'*Espingole*, de neuf torpilleurs et d'une chaloupe à vapeur pour le service hydrographique.

Il reste encore à mettre en chantier, d'après le programme, outre un croiseur cuirassé d'escadre de 9.400 tx, de déplacement, dérivé de la *Jeanne d'Arc*, et destiné à Toulon, et un croiseur cuirassé de station de 7.500 tx, qui doit être commandé à l'industrie, tous les navires prévus au projet de loi du 10 avril dernier relatif à la réfection de notre flotte. La liste de ces navires est assez longue. Elle comprend: un cuirassé d'escadre semblable au *Yves* et qui doit être construit à Lorient, deux croiseurs cuirassés de 7.500 tx, deux contre-torpilleurs de 300 tx, qui sont à commander à l'industrie, deux croiseurs protégés de station qui doivent être construits à Rochefort.

CHRONIQUE MARITIME

Notre correspondant maritime à Paris nous télégraphie, par fil spécial:

Le rapport suivant a été adressé au président de la République française:

« Monsieur le président,

« Aux termes de la disposition commune aux décrets du 4 juillet 1893, du 19 novembre 1895 et du 2 juillet 1894 sur la pêche maritime en Algérie, les bateaux armés pour ladite pêche sont soumis à une visite annuelle opérée gratuitement par le syndicat des gens de mer du lieu, assisté d'un ou deux gardes maritimes ou, à défaut de ces derniers, de deux prud'hommes pêcheurs, de deux gardes jurés ou de deux anciens patrons de bateaux.

« L'expérience fait connaître le défaut de compétence des agents chargés de la visite des bateaux de pêche, lorsqu'il s'agit de visiter un bâtiment d'une jauge relativement importante.

« Il m'a, en conséquence, paru qu'il serait utile d'adopter aux agents visés par les décrets de 1893, 1895 et 1894, pour la visite des bateaux de pêche à voiles ou à vapeur jaugeant plus de 25 tonnes, un des experts chargés, conformément à la loi du 1701, de la visite des navires de commerce armés au long cours ou au cabotage. A cet effet, j'ai préparé le projet de décret ci-joint que j'ai l'honneur de présenter à votre haute approbation.

« G. BESNARD. »

Ce projet est ainsi conçu:

Article unique. — La visite des bateaux de pêche à voiles ou à vapeur, confiera à des officiers ou agents désignés par les articles 202, 202 et 194 du décret du 4 juillet 1893, 160 du décret du 19 novembre 1895, et 35 du décret du 2 juillet 1894; mais il leur sera adjoint, pour la visite des navires de plus de 25 tonnes de jauge, un expert chargé, en exécution de la loi du 13 août 1891, de la visite des navires de commerce armés au long cours ou au cabotage. Ce dernier expert recevra, pour la visite des bateaux de pêche, une rémunération qui lui revient, d'après les tarifs en vigueur pour la visite des navires de commerce.

En prenant le commandement de l'escadre active de la Méditerranée, augmentée de l'ancien escadre de réserve transformée en simple division, l'amiral Hamann a adressé à cette force navale l'ordre du jour suivant:

« Officiers, officiers-maritimes, quartiers-maitres et marins,

« J'ai suivi de trop près les efforts d'émulation et les travaux si féconds de l'escadre de la Méditerranée pendant l'année qui vient de s'écouler pour ne pas ressentir une légitime fierté au moment où la confiance du gouvernement de la République m'appelle à l'honneur de vous commander.

« Sous l'impulsion du chef éminent auquel je vais succéder, les problèmes relatifs à la conduite et à la discipline d'un grand corps ont été résolus et en partie résolus. Il nous appartient d'en dégarer les règles pratiques, pour pouvoir doter enfin la marine d'une méthode de travail appropriée au perfectionnement du matériel d'attaque.

« Dans le domaine de la tactique appliquée, des points de vue nouveaux ont été abordés, malgré les remarquables études qui ont fouillé la matière depuis dix ans. Aussi aurai-je affaire à l'intelligente collaboration de tous. Le sens pratique des uns servira de tempérament aux conceptions scientifiques des autres, nous chercherons en commun, par cette association des idées, à poser les principes qui doivent être la directrice des mouvements combinés d'une armée navale.

« Qu'il s'agisse, en effet, de fixer les formations spéciales d'une escadre légère à intervalles rationnels, d'une chaîne d'éclaireurs, ou de codifier les conventions de reconnaissance, en évitant les méprises comme les surprises, ou bien encore, qu'on veuille rechercher le meilleur rattachement aux échelons de l'arrière-garde, en assurant la protection du convoi, toutes ces questions d'une égale importance, à mon avis, doivent se fonder en un tout homogène.

Poursuivre un but unique et organiser le service en campagne dans une escadre, c'est vers cet objectif qu'il faut orienter tous nos efforts. Il répond à une obligation de première heure, et peut seul préparer les décisions rapides et les attaques brusques qui sont l'essence même de la guerre moderne.

« Mais qu'on n'objecte pas que ce programme est trop vaste pour être exécuté. Je sais, pour vous avoir vu à l'œuvre, qu'il n'est au-dessus ni des aptitudes de notre personnel

Le mariage d'Odette

PREMIÈRE PARTIE

L'HORIZONTALE

VI

Où le médecin du corps devient le médecin de l'âme

(suite)

— Non, dit Odette; il y avait un jeune homme auprès d'elle... Ils semblaient bien heureux tous deux.

— Est-ce que vous le connaissez, cet heureux mortel ? interrogea le docteur.

— Je l'ai deviné. Adrienne me l'avait nommé une ou deux fois.

— Quelque jeune gentilhomme, sans doute, bien tiré et bien riche ? Je n'ai pourtant entendu parler d'aucun projet de mariage pour votre amie de pension.

— Je crois que vous vous trompez. Ce devait être un ingénieur.

— Un ingénieur ? interrompit vivement le docteur.

— Monsieur... Monsieur Raoul Renaud, il me semble.

— Ah ! fichtre ! murmura le doc-

teur, mon cousin. C'est cela, amoureux ! amoureux fou ! Je comprends sa mélancolie.

— Qu'avez-vous donc ? fit Odette surprise. Vous connaissez celui dont je viens de parler ?

— Oui.

— Oh ! alors, j'ai commis une indiscretion !

— Non, non, rassurez-vous. Le docteur Bonenfant est le tombeau des secrets. Si je ne l'ai pas mis sur ma porte, c'est que c'est tellement connu !... Seulement, si vous les avez vus heureux, je doute fort que cela ait duré.

— Tant pis ! j'aurais tant voulu qu'Adrienne n'eût que du bonheur. Est-ce qu'elle est à Paris maintenant ?

— Oui, chez sa sœur et son beau-frère, M. de Sancy.

— Il y avait quelque chose d'un peu strident dans la façon dont le docteur prononça le nom du baron. Cela frappa Odette. Tout ce qui touchait au comte de Malvoix la touchait trop pour rien lui échappât.

— Au moral, quel homme est-ce ? demanda-t-elle.

— Oh ! je le connais si peu !

— Plus que ça ! fit-elle avec la finesse câline de la femme qui veut apprendre quelque chose, plus que ça, puisqu'il vous a retenu au point de vous mettre en retard, quand vous veniez voir votre petite malade, ainsi

que vous m'appellez, lorsque vous m'aimez bien !

Le docteur la regarda à son tour attentivement.

— Le caractère du baron vous intéresse donc ? dit-il tout à coup.

— Puisqu'Adrienne, la seule amie que j'aie jamais eue vit chez lui, n'est-ce point naturel ?

— C'est n'est pas seulement pour cela, pensa le docteur. Mais quel but poursuit-elle ?

Et tout haut, il ajouta :

— Je vais vous répondre en quatre mots : Pas de caractère ! pas de cœur ! pas d'esprit ! vie mauvaise !

Jamais le docteur Bonenfant ne s'était exprimé, devant la jeune fille, sur le compte de personne avec cette netteté, avec cette acrimonie.

Pour qu'il sortit de cette réserve, même vis-à-vis d'elle, avec laquelle il se laissait aller à penser un peu plus haut qu'avec les autres, il fallait qu'il fût réellement indigné.

— Ah ! bien, fit-elle, si vous le connaissez... beaucoup... vous n'êtes pas, du moins, son ami.

— Ah ! mon enfant ! reprit-il en riant, vous pouvez vous vanter d'avoir vu le docteur Bonenfant tel qu'on ne l'a pas vu souvent, laissant déborder, comme Alcibiade lui-même, sa colère intérieure ; d'habitude, le mépris, chez moi, tue l'indignation... Mais on n'est pas parfait !

— Je vous remercie, dit la jeune fille, de vous montrer tout à fait

vous avec moi... Peut-être, un jour... cela m'encouragera-t-il...

Elle s'arrêta. Une vive rougeur était montée à ses pommettes ; son regard vacilla, se détourna sous le regard de son interlocuteur, tandis que ses lèvres se fermaient brusquement, comme pour arrêter les paroles qui allaient s'en échapper.

— A quoi cela vous encourage-t-il ? demanda le docteur.

— Pardon ! balbutia-t-elle. Je ne sais ce que je dis.

Et tout à coup, changeant de ton, elle reprit très émue :

— Est-ce que vous allez fréquemment chez M. de Sancy ?

— Non, dit le docteur, ce n'est pas chez lui que je le vois, c'est chez... chez plusieurs personnes... que vous ne connaissez pas.

— Ah ! fit Odette.

Ils échangeaient encore quelques paroles banales, puis le docteur se retira.

Restée seule, Odette parut plongée dans de profondes réflexions. Une grande agitation s'était emparée d'elle.

D'abord, cette conversation avait évoqué en elle les souvenirs les plus doux et les plus cruels de sa courte existence, en évoquant tout le temps l'image de Gontran, bien que, de part et d'autre, on ne l'eût point nommé.

Ensuite, Odette se demandait pourquoi le bon docteur, qui l'aimait tant, qui causait d'habitude si fran-

chement avec elle, n'avait pas voulu lui dire où il rencontrait le gendre du comte de Malvoix.

Pourquoi devait-elle l'ignorer.

C'est que, sans doute, elle connaissait cette personne.

Et elle connaissait si peu de gens ! Il n'avait pu parler que du salon de sa mère... ou de celui de Lucie D... chez qui, elle, la pauvre Odette, était entrée une seule fois... et dans quelles circonstances !

Il n'y avait pas à douter : c'était là... ou là !

Que se passait-il donc que le docteur, si indulgent, si indifférent à l'habitude, lui eût parlé avec cette sévérité et ce mépris de l'homme qu'il y avait vu ?

Il sembla à la jeune fille qu'une lueur vague encore, mais terrible, traversait son cerveau. Elle eut brusquement cette intuition mal définie, mais formidable, que son existence à elle se trouvait mêlée à ce fait insignifiant, que c'était pour cela que le docteur avait voulu se taire et s'était montré si nerveux, lui qui se moquait des nerfs des autres.

— Oh ! se dit-elle, je veux savoir ! je saurai !

L'heure de la promenade était venue.

Elle entendit piaffer les chevaux dans la cour, et s'approcha machinalement pour regarder le temps qu'il faisait.

Le concierge et un petit groom at-

taché à la personne de Mlle de Cu-gis, debout près du coupé, dont un cocher sans livrée occupait le siège, paraissaient discuter vivement entre eux.

Le concierge tenait à la main un journal, l'air rayonnant, et montrait du doigt quelques lignes de ce journal au groom, qui faisait une grimace assez piteuse.

Dans la disposition d'esprit où se trouvait Odette, l'idée lui vint tout à coup qu'un journal rapportait tout ce qui se faisait dans le monde et même dans les divers mondes ; que, si elle lisait un journal, elle apprendrait ainsi un tas de choses de l'existence qu'elle savait bien qu'elle ignorait.

Elle n'en avait jamais lu ni au pensionnat, comme de juste, ni chez sa nourrice, bien entendu, ni même depuis qu'elle était à Paris.

La Micheline, en ce moment, vint la prendre pour leur promenade quotidienne. Toutes deux descendirent.

En apercevant Odette, le groom et le concierge se turent, et le concierge reforma son journal.

— Vous sembleriez vous intéresser bien vivement à ce que racontait ce journal ? dit-elle au concierge.

— Ah ! mademoiselle a vu ?... a remarqué ?... répliqua-t-il en souriant.

— De quoi s'agissait-il ?

A. MATHEY.

(A suivre.)

A VENDRE

pour cause de santé

G^d Hotel d'AngleterreA SAINT-BRIEUC
Grandes facilités d'achat 2756

Voulez-vous avoir le teint frais ?

C'est à croire que la sorcellerie a livré ses secrets.

Vous ce que nous disaient hier un médecin de Paris, de nos amis : « Les dames ont bien tort d'employer ces fards, ces poudres qui abiment leur teint. Il leur serait si facile de se débarrasser, sans régime, ni tisane, des rougeurs, boutons et toutes irritations de la peau, en faisant usage du Robur Lechaux, aux jus d'herbes, qui clarifie le sang, corrige les humeurs, évite les tremblements nerveux, expulse les acides, dissipe la bile, et, par là, tout en ramenant l'appétit et les forces. C'est un vrai miracle qui s'opère en quelques jours, la peau du visage redevient rose, lisse et fraîche ».

Un petit opuscule très intéressant que M. Lechaux, pharmacien, rue Ste Catherine, 164, à Bordeaux, adresse gratuitement à ceux qui le lui demandent, établit en effet que le Robur Lechaux authentique et véritable est le seul que l'on puisse recommander aux dames soucieuses de leur beauté et de leur santé.

FOLIES-BERGÈRE

Dernières représentations du DIABLE DRAGON. On nous annonce les débuts d'une nouvelle attraction.

ROBUR

QUINQUINA
Apéritif exquis
Le plus riche en Quinquina
MÉDAILLE D'OR, BRUXELLES 1897
EXIGER L'ÉTIQUETTE ROUGE
Demander partout un "Robur"
Soul agent : A. PERROT, 13, rue Kéruegan, Brest 1136

REPRÉSENTANTS SÉRIEUX
demandés pour chaque canton du département par P. Bardinet, à Bordeaux. Vins eaux-de-vie, cognacs, rhums, liqueurs, rhum Négrita. Travail facile et rémunérateur pour les personnes ayant de bonnes relations avec cafés, hôtels, débits et clientèle bourgeoise. Livraisons irréprochables.

GRANDE BRASSERIE DE LA MARINE

A. BERTON, PROPRIÉTAIRE

TOUS LES JOURS, PLAT DU JOUR
Déjeuner et dîner à prix fixe et à la carte
SOUPERS

Maison renommée par sa bière brune et blonde ZIMMER

Reste ouvert après le théâtre 2657

FEUILLANTINE

LIQUEUR DES
RELIGIEUX FEUILLANTS
LIMOGES
2556

M. BOHY, professeur de VIOLON et d'accompagnement.
M^{me} BOHY, professeur de PIANO
26, RUE DE SIAM, 26
ont repris leurs leçons le 1^{er} octobre 956

EDUARDO TONNENS

DENTISTE américain
rue de la Mairie, 24, Brest 2596

AVIS

LE POKER

QUINQUINA
dont le succès s'affirme de plus en plus, reste l'apéritif préféré du consommateur
Exiger toujours l'étiquette blanche
Agent : LE STUM, 39, rue de la Mairie. 1312

BYRRON
La maison VIOLET frères, de Thuir, informe ses clients qu'elle vient de créer à Nantes, pour la livraison du BYRRON en bouteilles, un dépôt qui desservira les cinq départements de la Bretagne. 2815

A. HELOT

CHIRURGIEN-DENTISTE
Visible tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h.Extraction Coccine. Protoxyde d'azote
Atelier spécial pour la fabrication des Dentiers

SAVON DENTAIRE HÉLOT

Dépôt dans toutes les pharmacies
34, Rue du Château, BREST 2291

HERNIES

Plus de souffrances ! Plus de gêne avec le nouveau Bandage perfectionné ; son emploi assure la prompte guérison des hernies les plus sérieuses. D'une solidité à toute épreuve, en même temps que très léger et fort doux, il est le seul pratique. Malgré sa grande supériorité, il est de beaucoup meilleur marché que tous ceux déjà connus. S'adresser ou écrire à M. Bourdeau, Pharmacien moderne, rue de Traverse, à Brest. 625

Avant le repas
un verre de l'apéritif
CROISSETTE
P. BLANCHARD & C^{ie}, Rochefort-sur-Mer

Les maladies contagieuses

écoulements, échauffements récents ou les plus anciens, et en général toutes les affections des voies urinaires, sont radicalement guéries par l'INJECTION et les PILULES MEXICAINES. Ces produits sont les seuls à donner les résultats les plus certains et les plus rapides, et leur supériorité incontestable devient de plus en plus populaire par la quantité d'attestations favorables et pleines de logos (guérison des maladies, même celles contractées aux colonies). L'intéressante brochure est envoyée gratuitement sur demande contre un timbre de 15 centimes.

INJECTION, le flacon... 2 fr.
PILULES, id. 3 fr.

Seul dépôt : P. Bourdeau, Grande Pharmacie moderne de Brest, rue de Traverse, 55. 372

En vente chez tous les libraires
L'art de donner les soins et d'administrer les médicaments aux enfants malades, par le Dr Caradeo, rédacteur en chef du journal la Mère et l'Enfant.
Prix : broché, 2 fr. ; cartonné, 2 fr. 50.

Le gérant, L. BRIAND.

Imp. de A. Soc. Anon. l'Union Républ. du Finistère.

FORCE

ULMINUCINE MOREUL

Dépuratif laxatif, le meilleur tonique, le plus sûr reconstituant

L'Ulmucine Moreul est le remède spécifique contre les croûtes à la tête et au visage chez les enfants. Croûtes appelées la « gomme », plus vulgairement la « teigne ».

L'Ulmucine est le remède par excellence pour les enfants atteints de gonflement des ganglions, « glandes » au cou.

L'Ulmucine, en quelques jours, rend aux enfants fatigués et pâles les bonnes joues fraîches et roses qu'ils avaient avant leur maladie.

C'est le dépuratif par excellence, le tonique idéal.

Plus de lymphatisme, plus de rachitisme, plus de scrofule, plus de tuberculose ! — Parents, qui avez des enfants souffrants, n'hésitez pas ! Les grandes personnes trouveront au dans l'Ulmucine Moreul un précieux remède contre l'amaigrissement, le surmenage, l'anémie.

Un seul flacon de l'Ulmucine Moreul agit aussi vite et fait autant de bien que dix litres de sirop antiscorbutique ou de fer.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépositaires : Brest, M. Maëné, Baron, Jarno, Grall, Perrussal, les frères Le Rigot ; Lorient, M. Roudaut ; Landivisiau, M. Guennec ; Châteaulin, M. Lazennec ; Saint-Pol, M. Tostivint ; M. Berhar, à Saint-Renan ; M. LACOSTE, pharmacien droguiste, Quimper ; M. Piriou et Lazel, à Morlaix.

M. MOREUL, pharmacien-chimiste, ex-préparateur et lauréat de l'école de médecine et de pharmacie. Premier prix : trois médailles d'argent 1892-93-94. Huit concours 1894. Les succès universitaires de l'auteur sont, pour le public, la meilleure garantie de la qualité et de l'efficacité de l'Ulmucine MOREUL.

PRIX : LE LITRE, 6 FR. ; 1/2 LITRE, 3 FR. 50 LA BOUTEILLE, 2 FR. 25

C'EST A LA PARFUMERIE CENTRALE

BREST - 77, Rue de Siam, 77 - BREST

QUE L